

Procès-verbal de séance

Séance du 5 Juin 2026

L'an 2026 et le 5 Juin à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Saint-Éloi sous la présidence de BRUN Élisabeth Maire.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, DROUYÉ Lucie, GUILLOIS Magali, MM : BEAUDOUIN Corentin, CHAUVIN Samuel, COUQ Yann, GALLON Victor, PITOIS Sébastien

Excusés ayant donné procuration : Mmes : LOUIN Rose-Marie, SORIN Romane et MM: BORDIER Antoine, HOLDER Matherne.

Excusée : SAMSON Anaïs

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 28/05/2026

Date d'affichage : 28/05/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mme DINOMAIS Émilie

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Élection des grands électeurs en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026 - 06/2026-01

06/2026-01 Élection des grands électeurs en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

• Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Monsieur Victor GALLON et Madame Stéphanie D'HOOGHE

Monsieur Samuel CHAUVIN et Monsieur Corentin BEAUDOIN

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

• **Les listes déposées et enregistrées :**

Composition des listes :

La liste A est composée par :

- Mme D'HOOGHE Stéphanie
- Mr COUQ Yann
- Mme DINOMAS Emilie
- M. BORDIER Antoine
- Mme DROUYÉ Lucie
- M. GALLON Victor
-

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants. Après enregistrement de la ou des candidatures, il est procédé au vote.

• **Élection des délégués titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14

Ont obtenu :

- liste A « Elections sénatoriales – Saint-M'Hervé 2026 » : 14 voix

Madame le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A « Elections sénatoriales – Saint-M'Hervé 2026 » : 6 sièges

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Discussions : Pas d'observation.

Sens du vote : Pas d'observation.

Séance levée à: 17:47

En mairie, le 08/06/2026

Le Maire

Élisabeth BRUN

The image shows the official seal of the Municipality of Saint-M'Hervé, featuring a central emblem surrounded by the text 'MAIRIE de SAINT-M'HERVÉ' and the year '1895'. A blue ink signature, which appears to be 'Brun', is written across the seal.

Secrétaire de séance

Mme DINOMAS Émilie

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Dinomas', is written over a faint circular stamp.